

Article R.423-25- I et III du code de l'environnement

L'inscription à l'examen est refusée :

- aux personnes qui ne peuvent fournir un certificat médical attestant que son état de santé physique et psychique est compatible avec la détention d'une arme, c'est-à-dire à toute personne atteinte de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :

- toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
- toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
- toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
- toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

CERTIFICAT MEDICAL	
Je soussigné(e), Docteur : Nom :	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Prénoms :	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Numéro d'identifiant R.P.P.S ⁽²⁾ :	<input style="width: 45%;" type="text"/> ⁽²⁾ : R.P.P.S : répertoire partagé des professionnels de santé
<input type="checkbox"/> ou Numéro de référence ADELI ⁽³⁾ :	<input style="width: 45%;" type="text"/> ⁽³⁾ : ADELI : répertoire national d'Automatisation Des Listes
Atteste que ? Madame ? Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne	
Nom :	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Prénoms :	<input style="width: 95%;" type="text"/>
n'est pas atteint(e) de l'une des affections médicales ou infirmités rendant dangereuse la pratique de la chasse, mentionnées à l'article R.423-25 du code de l'environnement, reproduites ci-dessus.	
Fait à _____, le <input style="width: 100px;" type="text"/>	Signature et cachet du médecin :
Observations éventuelles du médecin :	